



Déclaration liminaire CSAL du 18 juin 2025

Monsieur le Président,

Comme lors du CSAL-FS du 17 juin, nous débiterons notre liminaire en dénonçant le choix, effectué par Bercy, de la star'up ALAN, comme Protection Sociale Complémentaire à compter du 1er janvier 2026. En choisissant l'opérateur ALAN, une entreprise privée à but lucratif, déficitaire et dépendant de fonds d'investissements, c'est tout un pan de notre histoire mutualiste qui s'effondre.

C'est une attaque sans précédent sur la conception française d'une sécurité sociale solidaire. Pour la CGT, ce choix ne garantit pas la modération des cotisations, des prestations dans la durée, l'accompagnement social et ne répond pas aux besoins de protection sociale complémentaire des agents.

C'est pourquoi, la CGT exige l'abandon de ce choix et qu'un autre opérateur sans objet lucratif et socialement responsable soit retenu.

Au niveau du CSAL :

Cette instance nous permettra d'analyser les **conditions de vie au travail** de l'ENFiP à travers l'étude du tableau de bord de veille sociale et l'observatoire interne 2025.

Nous savons que nous n'allons pas avoir la même analyse que la vôtre, mais le manque de reconnaissance, le sentiment d'une perte de sens, la mauvaise répartition de la charge de travail liée à une organisation où la responsabilité ainsi que les missions des uns et des autres sont mal définies doivent être pris en compte par la direction.

Pour la CGT, l'ENFiP souffre de l'absence, depuis plusieurs années, d'un organigramme fonctionnel clair et opérationnel. La fusion des pôles FC/FI au niveau de la direction en a été le déclencheur, la mise en place de la scolarité renouvée avec notamment la mise en place du RP hiérarchique et fonctionnel n'a fait que l'accentuer.

Ce manque d'organisation, explique en partie le sentiment de perte de sens mais pas totalement. De plus en plus de collègues nous interrogent pour savoir si la priorité de l'ENFiP est bien toujours la formation (FI/FC) ou si la mission de l'attractivité a pris le pas sur celle-ci. Les stages de FC, les scolarités de FI fonctionnent actuellement, mais nous constatons de plus en plus d'impréparation comme si la Direction avait la tête ailleurs.

Dans la continuité des CVT, nous allons évoquer l'impact du déploiement de Windows 11 sur le parc informatique de l'ENFiP, avec notamment la suppression des PC fixes non adaptés.

La CGT comprend la nécessité de rationalisation du parc informatique avec un ordinateur par agent que l'on travaille de son bureau ou que l'on soit en télétravail.

Cependant, nous vous rappelons que les salles de cours ne sont pas des bureaux.

Nous sommes donc opposés à la suppression des postes dans les salles de cours que ce soit en Formation Continue ou en Formation Initiale.

La salle de cours ne peut être considérée comme un bureau et doit faire l'objet d'une adaptation. La possibilité d'une exception est prévue par la note du 07 avril 2025 de SI-3 même si la solution retenue ne nous convient que partiellement.

Nous demandons que l'ensemble des salles de cours soit doté d'un ordinateur portable à demeure. Notre demande n'est pas dogmatique mais se veut pragmatique, opérationnelle et responsable budgétairement.

À ce jour, plusieurs établissements ou centres de formation disposent déjà de PC portables dans les salles de cours. Ce dispositif donne entière satisfaction, notamment avec un écran fixe supplémentaire, à la fois au niveau pédagogique, ergonomique, de la maintenance et à l'avantage de n'entraîner aucune dépense supplémentaire pour l'ENFiP.

Les tests concernant l'utilisation des TBI et vidéos projecteurs à partir des ordinateurs portables individuels des formateurs ne sont pas, pour la CGT, concluants.

Cette installation nécessite, en fonction des situations, plusieurs paramétrages et entraînent une prise de risque inutile car, à ce jour, personne n'est capable de nous dire que cela fonctionnera correctement le jour J.

Pour les établissements où les salles de formation ne disposent pas de PC portable nous demandons qu'ils en soient pourvus, car l'expérience montre que sur le long terme les portables donnent plus de satisfactions que les fixes.

Nous savons que l'établissement de Noisiel a mis en place, sans concertation et cela depuis plusieurs mois, le dispositif préconisé par la note mais à notre connaissance celui-ci n'a été concluant que suite au remplacement des TBI par des écrans interactifs.

Entre le renouvellement du parc des TBI et l'achat de quelques PC portables, nous pensons que la solution que nous proposons est plus viable budgétairement pour l'ENFiP.

Bien évidemment, la décision finale reviendra à l'ENFiP mais en cas de dysfonctionnement lors de la rentrée, la CGT sera là pour rappeler aux formateurs qu'ils ne sont pas informaticiens et qu'il faudra qu'ils laissent la place aux sachants pour réparer ce qui n'avait pas été prévu mais, attention, ils n'auront que 5 min pour trouver la solution car à 9h00 25/30 personnes seront en attente de leur formation.

Sur ce même sujet, la CGT regrette que sa proposition d'un GT concernant l'organisation des salles de cours au sein de l'ENFiP n'a pas été pris en considération par la direction (FS en date 01/04/2025). Aujourd'hui, le déploiement de windows11 va encore nécessiter de travailler dans l'urgence.

Concernant les évaluations des scolarités pour les stagiaires, nous reviendrons lors de nos débats sur la nécessité d'une dé-densification de la partie bloc ainsi que d'une meilleure approche lors de la conception des évaluations de compétences. Ces deux éléments permettraient notamment d'améliorer le ressenti des stagiaires sur la scolarité et d'éviter ce sentiment de devoir repasser un nouveau concours.

Par ailleurs, depuis la mise en place de cette scolarité, la CGT regrette le choix d'intégrer la réponse « assez satisfaisante » dans le taux de satisfaction. Cette vision manichéenne de la part de l'ENFiP lui a beaucoup servi notamment pour cacher les difficultés de la formation initiale et éviter d'aborder les difficultés. Dans les prochaines années, il se pourrait bien que ce petit jeu se retourne contre l'ENFiP car les stagiaires ont et auront moins de scrupule à qualifier la formation de « plutôt insuffisant » ou « insuffisant ».

Enfin, nous demandons à nouveau que les formateurs, au niveau de la formation initiale, aient un retour individualisé sur les évaluations à chaud des stagiaires à l'issue la scolarité.

En question diverse, la CGT souhaite avoir connaissance du budget qui été alloué à Noisiel pour le renouvellement des TBI et connaître la suite des consultations de Mira par les stagiaires de formation initiale pour la promotion 2024-2025.